

Jean-Baptiste André Godin à Paul Mercier, 24 mai 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 1 p. (79r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Paul Mercier, 24 mai 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49886>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 mai 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Mercier, Paul](#)

Lieu de destination 33, rue du Sentier, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Alexandre Tisserant a communiqué à Godin une lettre que lui a écrite le 22 mai Paul Mercier au sujet de Guillaume Ernest Cresson : Godin explique à Mercier qu'il n'est pas le débiteur de Cresson et qu'au contraire ce dernier lui a restitué une partie des provisions reçues pour trois procès qu'il lui a retirés ; il indique à Mercier qu'il est prêt à se rendre à Paris pour s'en expliquer avec maître Pouillet.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#)

Personnes citées

- [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)
- [Pouillet, Eugène \(1835-1905\)](#)
- [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

juin 26 mai 79

Spousin,

M. Cressant me com-
munique la lettre que
vous venez de lui écrire,
en date du 22^{me}; je ne
comprends rien aux obser-
vations que vous lui adressez
au sujet de M. Cresson.

J'ai toujours versé par
avance à ce dernier les
provisions qu'il m'a de-
mandées; une circonstance
particulière que je m'ai
pas à relater ici, m'ayant
engage à lui remettre trois
affaires pour lesquelles je

l'avais mandé, il m'a
restitué une partie des
provisions qu'il avait
reçues à ce sujet.

Je ne suis donc pas
tout débâillé en pareille
circonstance, puisque c'est
lui même qui m'a fait
une restitution.

C'est ce qu'il faut faire
comprendre à M^e Bouillet
et, si un rendez-vous avec
lui est nécessaire, je suis
prêt à me rendre à Paris
à votre indication, ou à
vous envoier M. Cressant.
M. Bouillet ayant, Monsieur,
l'assurance de mon entière
confidence.

Spousin